



Dossier :
Assainissement
collectif
et individuel,
décryptage
p.3 et 4



Épouvantail du concours Hanvec dans le vent,
organisé par Local Jeunes

Vie associative p.5



Clic clac p.6



Vie culturelle p.7



Vie municipale p.8



> Édito



C'est avec satisfaction que je vous annonce que les travaux de la nouvelle salle multifonctions Anne Péron se terminent. Elle sera à disposition des associations et de la population hanvécoise en priorité.

L'inauguration est prévue le vendredi 5 septembre à partir de 18h. Vous êtes tous invités à venir découvrir ce nouvel équipement à la hauteur des ambitions et des besoins de notre commune, qui dépasse aujourd'hui les 2000 habitants.



Collecte des ordures :

Le calendrier de la collecte des déchets de juillet à décembre 2014 est disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

Information :

La mairie sera fermée au public tous les samedis en juillet et en août. Merci de votre compréhension.

Avis de passage :

La CCPLD a mandaté la société TPAe pour réaliser le zonage d'assainissement communautaire. Dans ce cadre, les agents de la TPAe vont être amenés à se rendre chez les particuliers hanvécois pour réaliser des sondages à la tarière à main, ainsi que des mesures de perméabilité, afin de définir l'aptitude des sols à l'assainissement non collectif du secteur étudié.

La commune fera prochainement appel à un ferrailleur qui se déplacera sur la commune. Pour ce faire, les Hanvécois qui ont de la ferraille dont ils veulent se débarrasser sont invités à se manifester en mairie avant le 1^{er} septembre 2014.

Rappel de la réglementation :

Depuis plusieurs mois, des amoncellements de sacs d'ordures ménagères sont déposés aux abords des poubelles situées sur les aires de repos (surtout sur les RD 18, 764 et 770). Le Conseil Général rappelle que les poubelles situées sur les aires de repos le long des routes départementales hors agglomération sont réservées à l'utilisateur en déplacement. En cas d'infraction, la contravention de 5^{ème} classe peut aller jusqu'à 1 500 € d'amende.

Sommaire



■ Édito	2
■ Dossier.....	3 et 4
■ Vie associative.....	5
■ Clic clac.....	6
■ Vie culturelle.....	7
■ En bref.....	7
■ Vie municipale.....	8
■ Vie communautaire.....	9
■ Infos pratiques	10
■ Urbanisme et jeux.....	11
■ Agenda	12
■ Fridu et Gwen.....	12

Le **Keleier** est édité par la commune de Hanvec - Place du Marché - 29 460 HANVEC. TÉL : 02 98 21 93 43. SITE : <http://www.mairie-hanvec.fr/>

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux de la ville.

Directeur de la publication : Marie-Claude Morvan.

Rédaction, mise en page, maquette, illustrations : Aurélie Guerer (keleier@mairie-hanvec.fr).

Impression : SOFAG.

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec, getty images®.

Tirage : 800 exemplaires.

> Dossier : Assainissement collectif et individuel

Le S.P.A.N.C. (Service Public de l'Assainissement Non Collectif)

Une compétence de la Communauté de communes

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas assure la gestion du S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif). En effet, les communes ou groupements de communes ont l'obligation de mettre en place ce service pour assurer les vérifications sur les installations d'assainissement. Les **missions de contrôle** du S.P.A.N.C. sont réglementées et rendues obligatoires par différents textes et codes :

- Vérification de la conception et de la réalisation des travaux des nouveaux systèmes d'assainissement non collectif (arrêté 7 mars 2012, Norme DTU64-1)
- Vérification du bon fonctionnement de l'ensemble des installations existantes (arrêté du 27 avril 2012)
- Depuis le 1^{er} mars 2012, l'article R.431-16 du code de l'urbanisme prévoit que l'avis du service doit être requis pour tout permis de construire ou d'aménager.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2011, le vendeur d'une habitation en assainissement non collectif a l'obligation de justifier de l'état de son installation. Deux cas de figures : si un contrôle a déjà eu lieu : le vendeur doit annexer à la promesse de vente ou à défaut à l'acte authentique, le document (daté de moins de trois ans au moment de la vente) établi à l'issue du contrôle et délivré par le S.P.A.N.C. Si aucun contrôle n'a eu lieu : le vendeur ou un représentant contacte le S.P.A.N.C. afin de convenir d'un rendez-vous. **L'information et le conseil** des particuliers et des professionnels au regard de l'assainissement non collectif font aussi partie des attributions non obligatoires mais fondamentales du service.

Le mode de financement du S.P.A.N.C.

Les usagers contribuent au financement du S.P.A.N.C. pour service rendu par une redevance assainissement non collectif pour le contrôle (art. R 2224-19 et suivants du code général des collectivités territoriales). Il n'y a donc pas de surcoût sur le tarif au m³ de l'eau. Le financement est réparti comme suit :

- La redevance perçue pour la **vérification** de la conception et de l'**exécution des installations** est facturée au propriétaire (actuellement 160€, soit 60€ pour la conception et 100€ pour l'exécution).
- La redevance pour le **diagnostic de bon fonctionnement** et d'entretien est facturée au titulaire de l'abonnement d'eau (art. R 2224-19-5, -8 et -9 du CGCT). Elle peut toutefois être demandée au propriétaire avec possibilité pour celui-ci de répercuter cette redevance sur les charges locatives.

Dans le cas de notre collectivité, la redevance a été **annualisée** afin d'éviter un coût important de contrôle lors des passages du service. De plus, cette annualisation permet d'englober budgétairement plusieurs prestations : contrôle en plusieurs passages pour le même coût, pas de frais de contrôle en cas de vente, gratuité des redevances conception/exécution en cas de réhabilitation d'une installation. **En 2014, cette redevance annuelle est de 25€.**

Ces tarifs permettent l'équilibre du service et sont votés chaque année par le conseil communautaire après validation en conseil d'exploitation.

N'hésitez pas à contacter le service pour toutes questions au 02 98 85 49 66.
Vous trouverez également des éléments sur le site de la Communauté de communes :
<http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/spanc.htm>
Et des informations plus générales sur :
<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/>

Le S.P.A.C. (Service Public de l'Assainissement Collectif)

Définition :

On parle d'assainissement collectif lorsqu'une habitation est raccordée au réseau public de collecte. Les eaux usées sont alors traitées en station d'épuration.

Depuis le 1^{er} janvier 2013 :

Les communes qui effectuaient jusqu'à présent cette mission ont décidé de la confier à la Communauté de communes. Le S.P.A.C. a alors été créé et a rejoint le S.P.A.N.C. déjà en place. Ce regroupement a permis l'élargissement d'un service recouvrant toutes les problématiques liées à l'assainissement.

Etat des lieux de la CCPLD au 1^{er} janvier 2013 :

- 20 communes sur 22 disposent d'un réseau d'assainissement collectif,
- Le système d'assainissement collectif comprend 172 kms de réseau, 110 postes de refoulement, 19 unités d'épuration,
- 15 915 foyers sont desservis.

> Dossier

Le mode de financement du S.P.A.C.

Les dépenses du S.P.A.C. sont équilibrées par les seules recettes des usagers (hors subventions) :

- Sur la base de la consommation d'eau, la facture se compose : d'une part fixe correspondant à l'abonnement et d'une part variable sur la base des consommations d'eau potable.

Sur la commune de HANVEC, VEOLIA, en charge de la facturation procède comme suit :

- Mi-année : facturation ½ abonnement de l'année en cours

+ facturation conso. estimée sur la base de 50% de l'année précédente.

- Fin d'année : facturation ½ abonnement de l'année suivante

+ facturation du solde de la consommation basée sur le relevé de compteur.

- Au moment du raccordement du bien immobilier : le droit de raccordement est constitué d'une **participation à l'assainissement collectif** (PAC) de 1500€ pour un bien existant avant passage du réseau ou 3000€ pour une construction neuve et des **frais de raccordements à l'égout** (FRE) dans une fourchette de 779.26€ HT à 1272.57€ HT (tarif indicatif pour un branchement simple ; les éventuelles plus-values de distance par rapport au réseau ou de configuration particulière des lieux ne sont pas prises en compte ici). Ces contributions financières sont acquittées par l'utilisateur pour se raccorder au réseau d'assainissement collectif.

- Pour des interventions à la charge des usagers : une facture est émise vers les demandeurs pour les prestations de débouchage ou de contrôle en partie privée.

Intervention de débouchage, inspection vidéo, etc. : entre 91.97€ HT et 212.37€ HT/l'heure ouvrable.

Contrôle de l'assainissement obligatoire dans le cadre d'une vente immobilière : 125.42€ HT

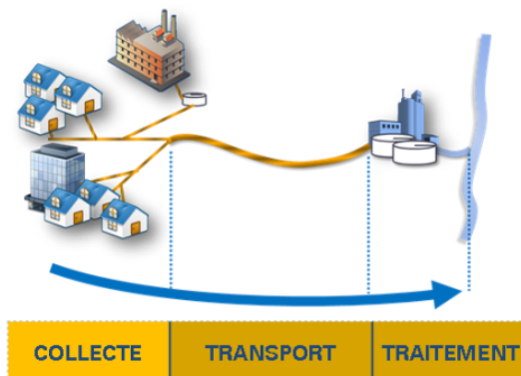
Contre-visite suite à contrôle précédent non conforme: 62.71€ HT

Ses moyens

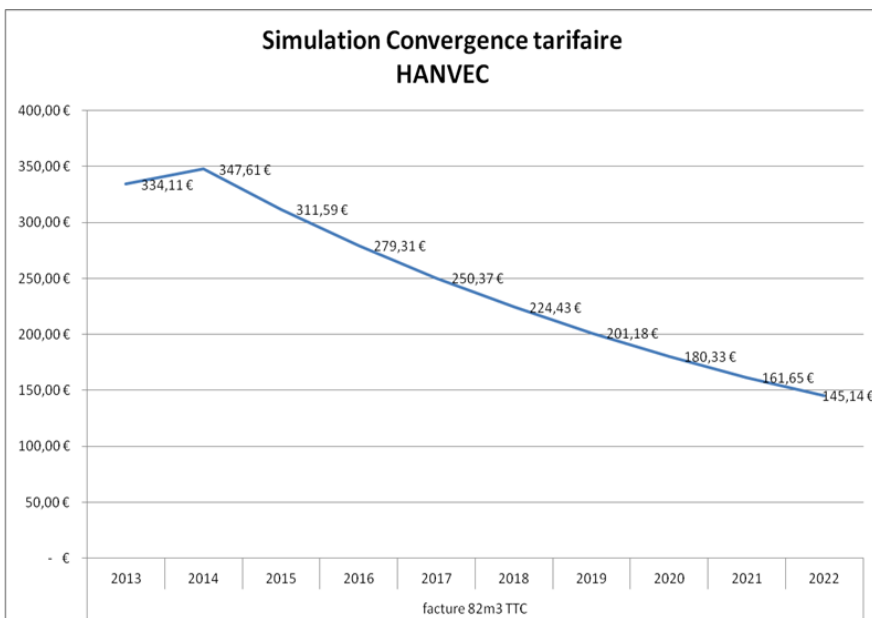
- une équipe spécialisée de 12 personnes (1 responsable de service, 2 techniciens études et travaux dont 1 recrutement en cours, 2 chefs d'équipe, 6 agents techniques et 1 secrétaire)
- des équipements en matériels spécifiques (camions hydrocureurs, caméra pour canalisation, etc.)

Ses missions sont de veiller :

- au bon fonctionnement des systèmes de collecte et de transport des eaux usées,
- à la bonne épuration et au suivi des rejets des effluents collectés,
- au traitement des boues et autres sous-produits de l'assainissement collectif,
- à la gestion patrimoniale des ouvrages s'y rapportant, au contrôle des raccordements.



Quelles incidences sur les tarifs ?



Simulation de la facture finale à l'utilisateur sur la base d'une consommation moyenne de 82m³, sous réserve de modification législative.

Cette prise de compétence assainissement par la Communauté de communes se traduira par une harmonisation progressive des tarifs à horizon 2023. Une convergence qui conduira à une baisse de la facture dans certaines communes, à une hausse pour d'autres et qui aboutira donc à un tarif unique sur l'ensemble du territoire. Les évolutions réglementaires, techniques et le nécessaire renouvellement des équipements sur le territoire auront pour conséquence une augmentation du prix de l'assainissement. La mutualisation à l'échelle intercommunale permettra justement de lisser ces hausses qui auraient mis à mal les budgets communaux.

NB : les tarifs indiqués précédemment pour les prestations de FRE, PAC, contrôle, débouchage, sont les tarifs délibérés pour 2014 lors du Conseil communautaire du 13/12/2013.

> Vie associative

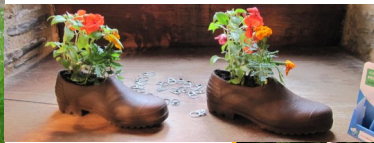


Concours d'épouvantails : Local Jeunes

Hanvec dans le vent : Dédécolier vainqueur !

Merci à tous les participants ! Les gagnants du concours sont :

- Dédécolier, réalisé par les élèves de l'école S^{te} Jeanne d'Arc (1^{er} prix)
- Le dormeur de M. Vasseur, du centre de Kerliver (2^e prix)
- Paul Pote, réalisé par les enfants confiés à Sandrine Quéau (3^e prix)
- M^{me} Goutte d'Eau, réalisée par les élèves de l'école Per Jakez Hélias (4^e prix)



ES CRANOU

Après 18 journées de championnats dont 16 victoires, 1 match nul et 1 match perdu, après la victoire 3 à 2 des U17 du Cranou contre Lampaul en mai dernier, les voilà en D1. C'est sur le gâteau, ils sont champions U17 du district Finistère nord ! Merci aux nombreux supporters, parents, dirigeants et bénévoles pour cette remarquable saison.

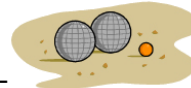


Olivia Nie

7^{ème} Fête de la pétanque, samedi 2 et dimanche 3 août, au boudrome

Samedi 2 août à 14h00 : triplette; dimanche 3 août à 9h00 : individuel et à 14h00 : doublette.

Ce concours est ouvert à tous, il est devenu le rendez-vous incontournable de tous les pétanqueurs finistériens pendant l'été, avec une participation moyenne de 40 triplettes, 100 joueurs en individuel et 90 doublettes. Sur place vous profiterez des animations, de la restauration et de la bonne humeur.



Fête de la musique à Hanvec, un succès !

215 repas servis dans une ambiance musicale ensoleillée, par une équipe de bénévoles dynamiques : Guillaume LM, Pierre B, Mathieu L, Christophe LM, Christian LD, Sandrine LD, Anne-Yvonne C, Laurence G, Thierry B, Isabelle A, Nadia G, Stéphane et Catherine L, Arnaud LB, Daniel et Chantal Q, Gaël G et notre jeune cuistot Lucas Parrent ! Avec la participation de la mairie et l'ensemble du personnel communal, l'Hermine bar tabac presse, épicerie Halles Dis, traiteur Kig Salaün, boulangerie Guidal ; les transports Marhic, Nicolas Corre pour le camion frigorifique, l'imprimerie SOFAG, Paul Herry, l'équipe du Local Jeunes. Soirée animée par les chants de marins des « Lougriers de l'Odet » et « DJ Mélodie animation ».

Merci à tous de votre participation et ceci dans la bonne humeur ! Prochains rendez-vous :

- assemblée générale le 16 juillet 2014 à 20h30,
- forum des activités de l'association Dimerc'her le 6 septembre 2014 de 9h30 à 12h.

Bonnes vacances !



L'édition 2014 du trail de Hanvec : un succès !

Les 500 dossards disponibles ont été enfilés dimanche 11 mai, à l'occasion du trail de Hanvec. C'est un carton plein pour cette course annuelle, dont voici les résultats :

11 kms hommes

- 1 NORMAND Stephane (Redeg 29)
- 2 SERRA Nicolas (Morlaix Triathlon)
- 3 GUYADER David (Individuel)

11 kms femmes

- 1 DALIDEC Christelle (Individuel)
- 2 MAR AUREL Naomie (Individuel)
- 3 ELEOUIET Magali (Châteaulin)

22 kms hommes

- 1 HUITLEC Eddy (Ca Ploudal)
- 2 CRAFF Matthieu (Pompier)
- 3 BOURGEOIS Alexandre (Tos Athle)

22 kms femmes

- 1 NOURI Virginie (Run And Swim Quimper)
- 2 DOUGUET Patricia (Courir A Châteaulin)
- 3 CLEMENT Magali (Brin D'Avoine)



1^{er} mai 2014 : Tous à la Débal' !

Il y a eu du passage tout au long de la journée du 1^{er} mai à Hanvec, où une quinzaine d'exposants sont venus proposer divers objets à la vente. Cette manifestation, d'année en année, reste très conviviale, ce qui en fait son charme. Des rendez-vous sont déjà pris pour l'an prochain.



12 et 13 juin 2014 : Serge Monfort !

Serge Monfort, auteur, dessinateur, coloriste et maquettiste de la BD « Toupoil », est venu à la médiathèque afin de rencontrer les classes de CE et de CM des deux écoles de la commune. Avec pédagogie, il a su transmettre sa passion pour le dessin, mais aussi son engagement pour la préservation des espèces menacées. Ses albums sont disponibles à la médiathèque.



11 mai 2014 : Trail de Hanvec

500 participants ont couru le trail hanvécois, empruntant les chemins de notre commune et la forêt du Cranou. Les meilleurs ont parcouru les 22 kms en 1h30 et les 11 kms en 45 minutes. L'aide de beaucoup de bénévoles fut nécessaire pour cette manifestation : de nombreuses associations locales ont prêté main forte.



21 juin 2014 : Fête de la musique !

215 repas ont été servis au terrain de football, à l'occasion de la fête de la musique, animée par les 22 chanteurs musiciens du groupe « Les lougriers de l'Odet ». La soirée, organisée par Dimerc'her, s'est terminée avec le DJ « Mélodie Animation ».



18 mai 2014 : Catamaran

Les jeunes de l'association Local Jeunes se sont initiés au catamaran au Moulin blanc, encadrés par un moniteur de la SRB. Ils ont pu apprendre le montage et démontage de leur voile et préparer leur catamaran. Une très belle demi-journée pour nos jeunes, avec de belles sensations de glisse. Le 22 juin, les jeunes sont allés faire du kayak sur la presqu'île de Crozon.



24 mai 2014 : Visite à Kerliver

Par un très beau temps, Hanvec 21 a réuni 21 passionnés de la nature et des cultures pour une visite du domaine de Kerliver. Ils ont été accompagnés par Martin Jaouen, responsable du maraîchage au centre de formation. Le groupe a fait le tour des serres horticoles et maraîchères, de l'arboretum qui se développe à côté du château, et a fini l'après-midi autour d'un excellent jus de pomme en compagnie de la directrice du centre, France Thomas. 84€ ont été remis aux responsables du centre pour l'achat d'un arbre pour le domaine: L'association espère donner une suite avec une seconde visite axée sur le bouturage.

> Vie culturelle

Exposition « Vue d'artiste »

Du 19 juillet au 3 août 2014, 40 peintres vous présenteront leurs œuvres sur le thème « Vieilles pierres, roches et rochers du Parc d'Armorique ». Cette exposition, organisée par l'association « Vue d'artiste » et la mairie de Hanvec, sera visible à la salle Paulette Perrier tous les jours de 14h30 à 19h. L'entrée est gratuite.



Information : fermeture de la médiathèque

La médiathèque ne sera ouverte au public que le mercredi (16h-18h) et le samedi (10h-12h) du lundi 7 juillet 2014 au dimanche 31 août, sauf **du lundi 21 juillet au mardi 12 août inclus**, où elle sera **fermée**.

 Le blog de la bibliothèque : <http://biblihanvec.unblog.fr>

 La page Facebook : <https://www.facebook.com/bibliotheque.hanvec>

> En Bref

Calendrier des vacances scolaires 2014-2015

Rentrée scolaire des élèves : mardi 2 septembre 2014

Vacances de la Toussaint : du samedi 18 octobre 2014 au dimanche 2 novembre 2014

Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015

Vacances d'hiver : du samedi 7 février 2015 au dimanche 22 février 2015

Vacances de printemps : du samedi 11 avril 2015 au dimanche 26 avril 2015



LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ VALIDE 15 ANS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2014



Depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche à accomplir.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Santé : Dangers du soleil, le mélanome à éviter d'urgence

Le mélanome est le cancer de la peau le plus grave. En 2012 il a provoqué 1 672 décès en France et le nombre de cas recensés ne cesse d'augmenter chaque année. Il s'agit d'un cancer agressif qu'il est important de détecter dès le début de son évolution pour laisser un maximum de chances de guérison. Au moindre doute sur l'aspect de la peau, il faut absolument consulter un dermatologue.

Les agriculteurs et toutes les personnes qui travaillent en extérieur, régulièrement exposés au rayonnement solaire, sont particulièrement soumis aux risques des cancers de la peau.

La MSA d'Armorique, partenaire du syndicat national des dermatologues, vous rappelle qu'il est toujours possible de diminuer les risques solaires par quelques comportements préventifs :

- éviter le soleil entre 12h et 16h
- se couvrir avec des vêtements, un chapeau et des lunettes de soleil
- utiliser une crème solaire haute protection et renouveler l'application
- rechercher l'ombre.

La protection est particulièrement importante pour les enfants, auxquels il faut apprendre très tôt les réflexes de prévention.



> Vie municipale

Information sur le chantier de l'aire de jeux de Lanvoy

Des incidents indépendants de notre volonté (fosse non étanche) ne nous ont pas permis de mettre à disposition les WC publics dans les temps impartis. Il sont aujourd'hui en état. Nous venons juste d'avoir l'accord des responsables du S.P.A.N.C. D'autre part, nous envisageons de procéder rapidement aux travaux de l'aménagement paysager.

> Fonctionnement de la commune

L'année 2013 : analyse des données financières* de la commune

Tableau récapitulatif des données financières :

	2012	2013	Tendance 2013
Résultat	398 396,00 €	406 959,00 €	+ 2,15 %
Recettes de fonctionnement courant	1 404 423,00 €	1 492 647,00 €	+ 6,28 %
Dépenses de fonctionnement courant	1 001 166,00 €	1 045 159,00 €	+ 4,39 %
Dont dépenses d'équipement	451 000,00 €	967 000,00 €	+ 114,41 %
Excédent brut de fonctionnement	403 259,00 €	447 488,00 €	+ 10,97 %
Charges financières	18 940,00 €	35 000,00 €	+ 84,79 %
Encours de la dette	746 389,00 €	1 165 209,00 €	+ 56,11 %
Remboursement de la dette	66 941,00 €	81 436,00 €	+ 21,65 %
Autofinancement	406 396,00 €	414 958,00 €	+ 2,11 %

* Données communiquées par Thierry Roch, trésorier

Résultat * 2013 : 406 959€ soit 203€ par habitant

	2010*	2011*	2012	2013
résultat de l'exercice (€) recettes - dépenses de fonctionnement	350 494	313 433	398 396	406 959

* résultat retraité afin de neutraliser l'incidence de l'arrêté prématuré des comptes 2010 dû à la suppression de la trésorerie du Faou

La commune a dégagé un résultat 2013 comparable au résultat de l'année précédente. En euros par habitant, ce résultat communal correspond au résultat moyen observé dans les communes finistériennes de même importance démographique, soit 203 €.

Montant en € par habitant (population Hanvec = 2000 habitants) communes de 2000 à 3499 habitants			
commune	département	région	national
203	203	206	163

Recettes 2013 : 1 492 647 €

De 2012 à 2013, on constate une progression des recettes de fonctionnement courant, due à :

- une progression des ressources fiscales (+40 000€) dans la composante *fiscalité directe locale* via une progression des bases locales d'imposition (habitation +3,7 % et foncier +4,5%) combinée à une augmentation des taux des impôts locaux (+3%)
- un accroissement des produits, hors fiscalité et dotations, de 59 000€ à mettre en lien avec l'enfance/jeunesse (facturations et financements institutionnels)

Enfin, le recul des dotations de fonctionnement amorcé en 2012 se confirme en 2013.

Dépenses 2013 : 1 045 159 €

Les données révèlent une augmentation des frais de personnel qui mobilisent 35% des produits de financement, conséquence des moindres remboursements d'indemnités journalières, de l'augmentation du recours au personnel non titulaire et des charges salariales diverses (médecine du travail, dissolution SIVOM).

À noter, une baisse des charges concernant le fonctionnement des services et l'entretien du patrimoine communal (-2,4%).

On remarque également une augmentation du poste « contingents, participation et subventions », en lien avec le CCAS, les syndicats intercommunaux ou les conventions intercommunales.

Excédent brut de fonctionnement : 447 448 €

La croissance des produits (+6,3%) excédant celle des charges (+4,4%) induit un relèvement de 44 000 € de l'excédent brut de fonctionnement de la collectivité.

Charges financières : 35 000 €

L'impact de l'emprunt de 500 000 € de 2013 est moindre, sa mobilisation n'ayant débuté qu'en septembre 2013.

Autofinancement : 414 958 €

L'autofinancement permet d'assurer aisément le remboursement de la dette, qui s'élève à 81 000€, et de financer les dépenses d'équipement de la commune tout en modérant le recours à l'emprunt. La commune affiche un coefficient d'autofinancement courant de 0,78, ce qui la situe parmi les 50% des communes françaises ayant un ratio CAC inférieur à 0,862. Un coefficient supérieur à 1 indiquerait que la commune est incapable de faire face à ses remboursements de dettes avec son seul autofinancement.

Dépenses d'équipement : 967 000 €

Elles sont de 484 € par habitant.

Endettement : 1 165 209 €

L'importance des travaux d'équipement mis en œuvre en 2013 a motivé la mobilisation d'un emprunt de 500 000 €. L'encours de la dette au 31 décembre 2013 s'établit à 1 165 209 € soit 583 € par habitant (moyenne de la strate départementale = 731 € par habitant) .

Fonds de roulement : 579 000 €

Il permet de faire face à 6 mois de dépenses de fonctionnement.

> Vie communautaire

Transports scolaires

Inscription pour l'année 2014/2015

Vous devez inscrire vos enfants auprès des transporteurs dès que vous connaissez leur établissement de rattachement et au plus tard le **11 juillet 2014**, en précisant le circuit et le point d'arrêt.

- Sur le réseau départemental (réseau Penn-ar-Bed), vous vous adressez au transporteur mandaté par le Conseil général pour retirer le dossier d'inscription et effectuer le paiement (liste sur www.viaoo29.fr ou 0 810 810 029).

- Sur les circuits scolaires spécifiques aux écoles maternelles et primaires, vous devez retirer votre dossier d'inscription auprès de votre mairie avant fin mai (voir Keleier n°289 de mai-juin 2014).

Fixation de la participation restant à la charge des familles

Les tarifs des transports scolaires à destination des collèges et lycées sont arrêtés par le département pour l'année scolaire 2014-2015, et sont inchangés par rapport à l'année scolaire précédente (voir le tableau ci-contre).

	Carte scolaire	Hors carte scolaire
1 ^{er} enfant transporté	200 €	290 €
2 ^{ème} enfant transporté	130 €	193 €
3 ^{ème} enfant transporté	65 €	97 €
À partir du 4 ^{ème} enfant transporté	Gratuit	Gratuit

Compte tenu de la politique sociale mise en œuvre jusqu'à présent par la Communauté de communes du pays de Lanterneau-Daoulas en matière de transports scolaires, le conseil de communauté a fixé pour l'année scolaire 2014-2015 la participation restant à la charge des familles comme suit :

1 ^{er} enfant transporté	100 €
2 ^{ème} enfant transporté	65 €
3 ^{ème} enfant transporté	33 €
À partir du 4 ^{ème} enfant transporté	Gratuit

Soit un coût annuel de 196 000 € pour la Communauté de communes. Ces dispositions bénéficieront à l'ensemble des collégiens du territoire, quel que soit le collège fréquenté, en et hors territoire communautaire, et aux lycéens du territoire scolarisés dans l'un des lycées de Lanterneau ou dans un lycée extérieur dans la mesure où la sectorisation l'impose.

Un agenda aux CM1

La Communauté des communes offre chaque année aux élèves de fin de CM1 des 22 communes de son territoire un agenda pour leur CM2. Cet agenda se veut un outil de prise de conscience de leur appartenance à un même bassin de vie. Cette action s'inscrit dans une politique plus large de la Communauté de communes, en partenariat avec les collectivités, en faveur des enfants (Aqualorn, classes de mer, voile scolaire, musique, ...).

L'agenda 2014-2015 sera axé sur le thème du centenaire de la Première Guerre Mondiale : il contiendra notamment des extraits de correspondance, écrits dans les tranchées, entre des « poilus » originaires de la Forest-Lanterneau.

> Pratique

NUMÉROS UTILES

Urgences médicales	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Pharmacie de garde	3237
Cabinet infirmier	06 73 39 70 18
Cabinet médical	02 98 21 93 69
SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile)	02 98 25 84 23
ADMR du Cranou	02 98 73 07 77
Gardes chirurgiens-dentistes (urgences, dimanches et jours fériés 9h-12h)	02 98 90 55 77



Horaires

Mairie

Du lundi au vendredi :
8h30-12h
13h30-17h
Fermeture tous les mardis après-midi
Samedi :
fermée en juillet et août

Bibliothèque

Lundi
16h30-17h30
Mercredi
15h-18h
Vendredi
16h30-19h
Samedi
10h-12h



Pour le prochain Keleier, les annonces et les articles sont à déposer avant le **16 août**.

Aucune annonce ou article ne sera pris en compte après cette date.

Merci de votre compréhension !

Courriel :
keleier@mairie-hanvec.fr
ou tél : 02 98 21 93 43.

> Permanence des élus

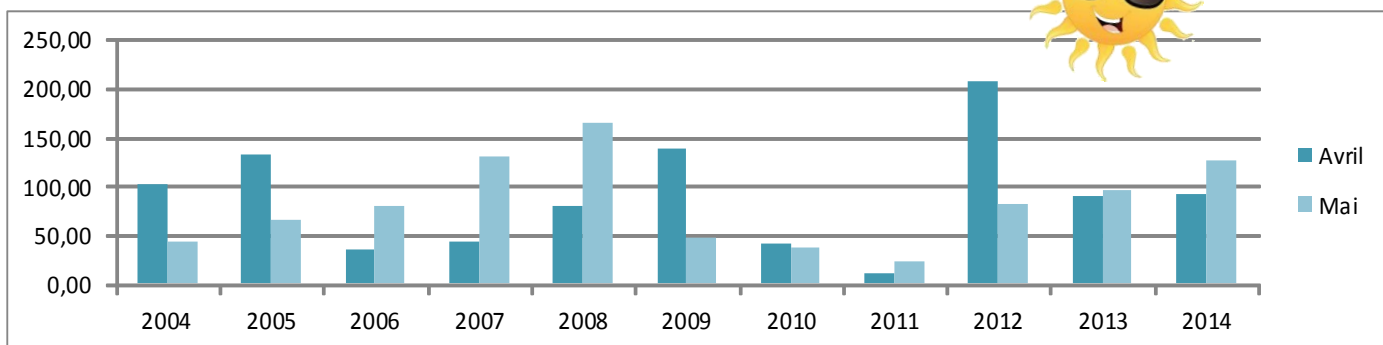
Marie-Claude MORVAN, maire, finances et urbanisme : le jeudi de 14h30 à 16h30. **tière** : le vendredi de 9h à 11h sur rendez-vous.

Jacqueline BIZIEN, 1^{ère} adjointe, affaires sociales, aides ménagères, emploi, action économique, affaires électorales, cime-

Raymond LE GUEN, 2^{ème} adjoint, bâtiments communaux : le lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

Yves CYRILLE, 3^{ème} adjoint, voirie : le samedi de 9h à 11h sur rendez-vous.

> Pluviométrie sur 10 ans



> Annonces

Emploi

Assistante maternelle agréée sur Hanvec dispose d'une place pour accueillir votre enfant dès novembre 2014. Contact : Sylvie Mével, 02 98 21 90 53.

Appel aux bénévoles bretonnants

L'EPHAD de la maison de retraite de Daoulas recherche un ou plusieurs bénévoles bretonnants dans le cadre de l'animation. Leur mission : animer un groupe de paroles ayant lieu le lundi après-midi. Pour tous renseignements, merci de contacter Marie Stephan, animatrice de l'EHPAD, au 02 98 25 94 00.

Location saisonnière à la semaine, à la quinzaine, ou au week-end... Maison 9 personnes, rénovée récemment, avec jardin, au calme, vue sur mer. Disponible à compter du 23 août 2014. Contact : 02 98 21 95 71, le soir après 20h ou location.co@orange.fr

Emploi

Jeune homme 16 ans cherche jobs d'été pour juillet-août. Étudie toutes propositions : ramassage fruits et légumes (échalotes...), petits travaux de jardinage (entretien pelouse...), soin de vos animaux domestiques pendant vos absences (nourriture...), etc. Contact : Julien Costales, 02 98 21 90 18 ou 07 61 58 64 42.

Vente

Vend matériel et vêtements militaires de grande qualité à bon prix. Idéal pour la chasse, la pêche ou la randonnée. Contact : 06 50 90 13 04.

Terrains disponibles sur Hanvec

Nouveau au centre bourg de Hanvec : lotissement de 16 terrains en libre choix du constructeur.

Prix à partir de 25 000 €, pour tous renseignements, contacter M. Fasquelle, société NEXITY : 02 98 41 28 00.

Exposition de photos

Du 11 au 17 août à la cale de Moulin mer, Logonna-Daoulas. Marc Daniel, photographe. "Mon objectif est de libérer l'imaginaire, la curiosité, la créativité et l'émergence de la richesse des interprétations". Utilisant son appareil photo comme un pinceau, le travail de Marc Daniel laisse le spectateur voyager...Tous les jours de 14h à 18h.

Animation Jeunesse :

À partir de 10 ans, gratuit. Après la fête de la jeunesse l'année dernière à Irvillac, les jeunes de *Bouge Anime Motive* (Junior association de Daoulas) invitent les préados, ados et jeunes à fêter l'arrivée des vacances d'été au Yelen, à Logonna-Daoulas le samedi 5 juillet de 12h à 18h !

12h - 13h30 : Accueil et pique-nique géant (chacun amène son repas).

14h - 18h : Animations gratuites, sauf trampoline (1€/5mn). Bap-tême de catamaran, sortie paddle, joutes nautiques, construction d'OFNI, ventrigrisse, molki, relais aquatiques, trampoline géant.

Autorisation parentale obligatoire :

téléchargeable sur www.vivreaupaysdedaoulas.fr

Renseignements : Gwen Le Gars, coordinateur Enfance Jeunesse intercommunal : 07 88 10 55 34.

Retrouvez toutes les petites annonces sur le site internet de la commune, dans la rubrique [Hanvec et vous](#).

> Urbanisme

Demandes de déclarations préalables

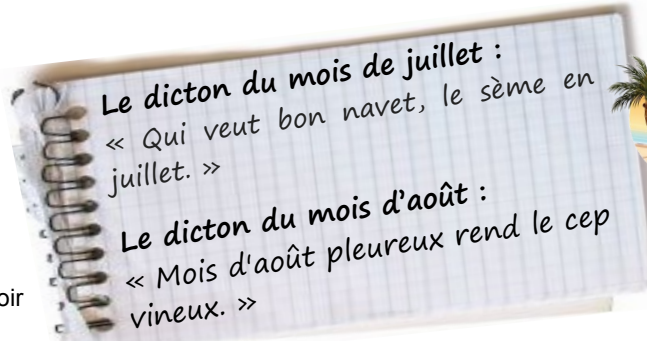
- BRETAGNE PLANTS**, réfection bardage hangar + divers petits travaux, Roudouhir
DEMESLAY Isabelle, clôture, 1, place de La Chapelle
DENIS Fabrice, clôture, 6, hameau du Glugeau
FRANCOIS Gilbert, extension habitation, 7, route du Faou
JACQ Jean-Paul, division terrain à aménager, route de Botcabeur
LE BERRE Paul, détachement de 2 terrains à bâtir destinés à recevoir des projets de constructions, chemin de Quistillic
LE HIR Alain, remplacement toiture + pose fenêtre de toit, portes fenêtres et 1 fenêtre, Goulaouren
SOUBIGOU Frédéric, remplacement menuiseries bois par du PVC + mise en place bardage PVC, 5, route de Boudourec

Déclarations préalables accordées

- BRETAGNE PLANTS**, réfection bardage hangar + divers petits travaux, Roudouhir
DEMESLAY Isabelle, clôture, 1, place de La Chapelle
DENIS Fabrice, clôture, 6, hameau du Glugeau
FRANCOIS Gilbert, extension habitation, 7, route du Faou
LE BERRE Paul, détachement de 2 terrains à bâtir destinés à recevoir des projets de constructions, chemin de Quistillic
SOUBIGOU Frédéric, remplacement menuiseries bois par du PVC + mise en place bardage PVC, 5, route de Boudourec

Demandes de permis de construire

- FLOCH** Martine, extension habitation, Quillafel
CARADEC Jean-Pierre, carport, 17E, route d'Irvillac
SCI de KERSIVIEN, réhabilitation de 3 bâtiments en 5 logements, Kersivien
EARL GUENNOU, extension stabulation des vaches laitières + apprentis + fumière, Kérééré



Permis de construire accordés

- BRETAGNE PLANTS**, Laboratoire, La Gare
CARADEC Jean-Pierre, carport, 17E, route d'Irvillac
CULINO Fabienne et Olivier, extension habitation, 4, hameau de Kersamarec
DARBOUX Jean-René, transformation ancien box en garage, Kersivien
DESMIDT Emilie, habitation, 2, rue Eugène Boudin
FLOCH Martine, extension habitation, Quillafel
SCI de KERSIVIEN, réhabilitation de 3 bâtiments en 5 logements, Kersivien
LEON Danielle, Transformation carport en garage, 8 rue Eugene Boudin
FONCIER CONSEIL, création d'un lotissement de 16 lots à bâtir, lotissement Park Kreiz, Le Bourg
PANHELEUX Manuel, habitation, 12, rue Eugène Boudin
SARL DE RANGOURLAY, création possibilité de sous-sol pour lots 9, 10 et 11, lotissement de Kersivien

> État-civil

Naissances

- 02/05 **LE SAUX** Yvann, Kernévez
 14/05 **VERDIER** Tom, 7, lotissement de Quindrioval
 22/05 **CALLENCE** Axel, 5, Le Clos des Fougères
 11/06 **CAP** Lauryne, 2, Pontol

Décès

- 01/06 **CALVEZ** Martine, 48 ans, Kersamarec

> Jeux



Sudoku

	9		4	7		3	6	5
			9		2	1		
				5			9	2
			7	9				
	6	3			4			
		5	3		6			
6	8		5		9			3
	2		6		7	4		
				4		6		

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Dans cette grille, 27 noms de département de France sont cachés. Il faut les retrouver. Ce travail terminé, il reste 9 lettres isolées. En les rassemblant correctement on trouve un mot utilisé pour désigner un adjectif qui signifie: content, comblé ...

A	R	D	E	C	H	E	A	I	S	N	E
R	H	O	N	E	S	S	O	N	N	E	T
D	E	I	S	E	R	E	U	R	E	A	I
E	R	S	O	M	M	E	A	U	B	E	F
N	A	E	C	H	A	R	E	N	T	E	S
N	U	G	I	R	O	N	D	E	L	O	T
E	L	L	N	I	E	V	R	E	V	A	R
S	T	O	D	O	R	D	O	G	N	E	I
A	J	Z	R	C	A	N	T	A	L	T	C
U	U	E	E	A	I	Y	O	N	N	E	H
D	R	R	F	I	N	I	S	T	E	R	E
E	A	E	M	A	Y	E	N	N	E	S	R

- Ardèche 07 Ardennes 08 Aisne 02 Rhône 69 Hérault 34
 Essonne 91 Oise 60 Isère 38 Eure 27 Somme 80 Aube 10
 Finistère 29 Aude 11 Jura 39 Gironde 33 Lot 46 Lozère 48
 Indre 36 Nièvre 58 Var 83 Dordogne 24 Cantal 15 Ain 01
 Cher 18 Yonne 89 Mayenne 53 Charente 16

Le mot à trouver est : « satisfaisant ».

2	9	8	4	7	1	3	6	5
3	5	7	9	6	2	1	4	8
1	4	6	8	5	3	7	9	2
4	1	2	7	9	5	8	3	6
9	6	3	1	8	4	5	2	7
8	7	5	3	2	6	9	1	4
6	8	4	5	1	9	2	7	3
5	2	9	6	3	7	4	8	1
9	6	5	4	8	7	3	1	2



Solution des jeux :

> Agenda

Juillet-août 2014



Samedi 12 juillet : Cochon grillé près de l'église au Faou (ES Cranou).

Lundi 14 juillet : Tournoi de pétanque - Site de Lanvoy (ES Cranou).

Mercredi 16 juillet : Assemblée générale de l'association Dimerc'her à 20h30.

Du 17 juillet au 4 août : Exposition « Vue d'artiste 2014 » à la salle Paulette Perrier, tous les jours de 14h30 à 19h.

Samedi 2 août : Repas du pêcheur - Site de Lanvoy (ES Cranou).

Samedi 2 et dimanche 3 août : Fête de la pétanque au boulodrome de Hanvec.

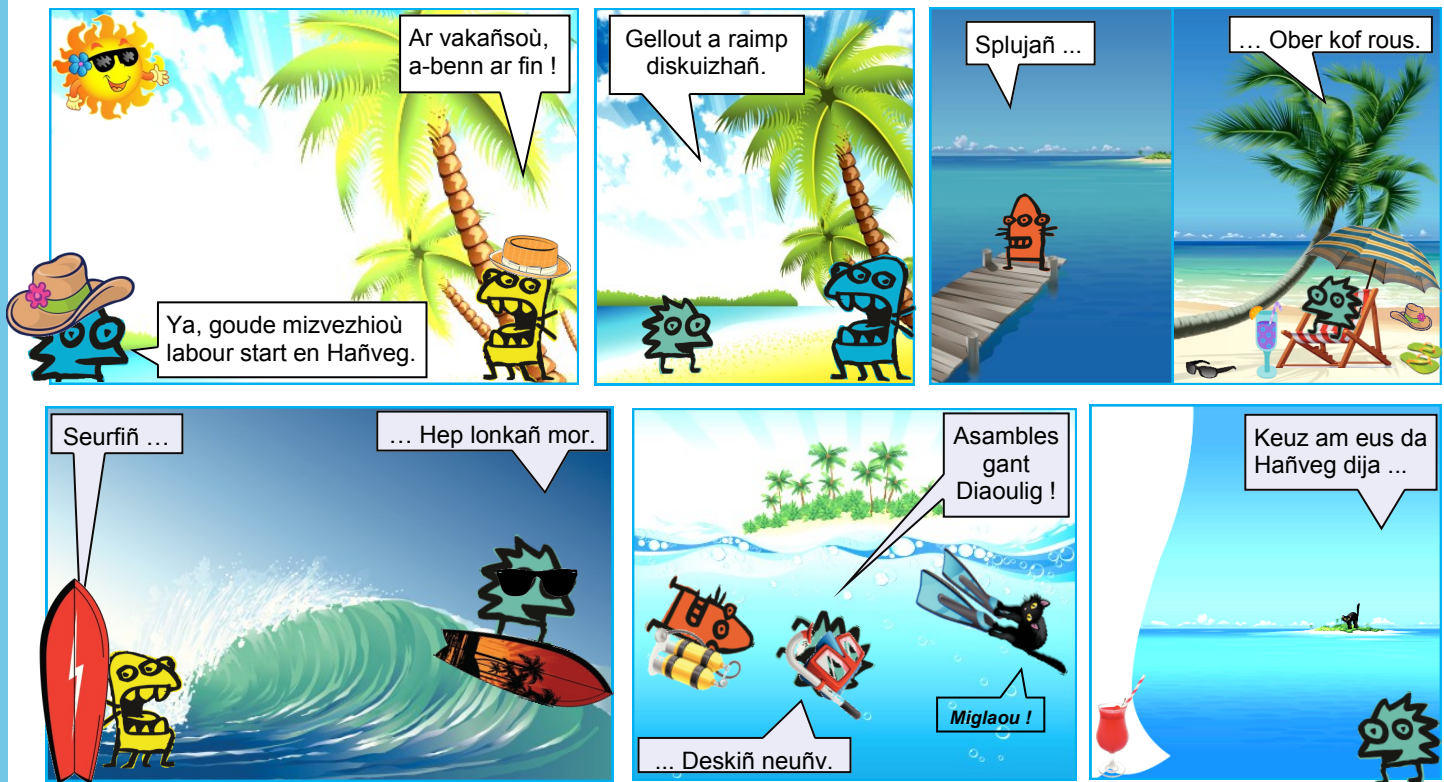
Jeudi 7 août : Spectacle musical « Dreams in Stone », composé par Michel Berger en 1982, et interprété par la troupe *Splendide Hasard* à 20h à Logonna-Daoulas.

Du 11 au 17 août : Exposition de photos à la cale de Moulin-mer à Logonna-Daoulas. Marc Daniel, photographe. Tous les jours de 14h à 18h.

Vendredi 29 et samedi 30 août : Foire de Daoulas (marché de producteurs, artisans locaux, spectacles, concerts, restauration) au centre-bourg, entrée libre.

Vendredi 5 septembre : Inauguration de la salle Anne Péron à 18h.

Fridu et Gwen



Enfin en vacances ! :
Ar vakañsoù, a-benn ar fin !

Oui, après des mois chargés à Hanvec :
Ya, goude mizvezhioù labour start en Hañveg.

On va pouvoir se reposer :
Gellout a raimp diskuizhañ.

Plonger ... Bronzer :
Splujañ ... Ober kof rous.

Surfer ... Sans boire la tasse :
Seurfiñ ... Hep lonkañ mor.

... Apprendre à nager :
... Deskiñ neuñv.

Avec Diaoulig ! :
Asambles gant Diaoulig !

Hanvec me manque déjà ...
Keuz am eus da Hañveg dija ...

Bon été
à tous !

